



Mot d'Antoine - février 2015

Inscriptions pour 2015-2016

La période officielle des inscriptions se déroulera du 2 au 13 février 2015. Vous recevrez les formulaires de renouvellement le lundi 2 février. Veuillez remplir, signer et retourner le formulaire dès le lendemain. Il est très important que vous les retourniez **avant la date du 13 février** afin que votre enfant soit réinscrit à l'école. Pour les nouvelles inscriptions (maternelle), s.v.p. communiquez avec le secrétariat au (450) 655-5991, #0 pour prendre rendez-vous.



M'as-tu vu?

Campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire, qui se déroulera du 2 au 13 février 2015. Cette campagne de sensibilisation vise autant les écoliers et leurs parents, que les conducteurs d'autobus et les usagers de la route. La sécurité des enfants, ça nous concerne tous!

Remise des bulletins

Les bulletins de la 2^e étape vous seront acheminés par courriel au retour de la semaine de relâche dans la semaine du 9 mars. D'ici là, vos enfants auront à vivre de nombreuses situations d'évaluation. Nous vous rappelons l'importance de maintenir votre soutien auprès de vos enfants lors de la période des devoirs et leçons.

Aviser l'école de tout changement de routine

La sécurité étant au cœur de nos préoccupations, nous vous rappelons qu'il est essentiel de nous aviser de tout changement dans la routine de votre enfant (que ce soit pour un départ hâtif, une arrivée tardive ou autre raison). De plus, il est formellement interdit le midi et le soir aux élèves de quitter l'école avec un ami et le parent de celui-ci sans autorisation parentale écrite.

Partir en vacances

Le nombre d'élèves qui prennent des vacances en cours d'année est en croissance. Dès lors, nous tenons à vous rappeler que nous ne pouvons encourager ces absences prolongées. En effet, votre enfant sera privé d'apprentissage, d'explications, de travaux ou d'évaluations. Les enseignants ne sont pas tenus de fournir le travail scolaire à l'avance. Il est donc important de prendre note que le rattrapage sera sous votre responsabilité, à votre retour.

Horaire de la session d'exams de mai-juin 2015

Nous vous faisons parvenir ces dates afin de vous assurer que votre enfant sera présent à l'école. Ces épreuves sont obligatoires et ne peuvent être reprises sous aucune considération.

Examens du Mels :

6^e année :

- mathématique à compter du 25 mai 2015
- lecture : 26, 27 et 28 mai 2015
- écriture : 2 et 3 juin 2015

4^e année :

- lecture : 27 et 28 mai 2015
- écriture : 2, 3 et 4 juin 2015

Épreuve imposée par la commission scolaire

2^e année :

- lecture : 20, 21 et 22 mai 2015